

**Journée nationale du migrant****Hommage au patriotisme et au dévouement de la première génération des MRE**

À l'occasion de la Journée nationale du migrant, célébrée le 10 août de chaque année, le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration a rendu un vibrant hommage à la première génération des Marocains du monde, en signe de reconnaissance pour les efforts louables qu'ils ont consentis avec dévouement au service de la mère patrie.

« **M**algré les difficultés et les obstacles qui se sont dressés devant eux, les MRE ont réussi à rester fidèles à leur pays, à préserver leur identité marocaine et à inculquer à leur progéniture l'amour de la mère patrie ». La déclaration est du Chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, qui s'exprimait dimanche dernier à Rabat à l'occasion de la célébration de la Journée nationale dédiée aux MRE. Même son de cloche auprès d'Anis Birou, ministre chargé des MRE, qui a préféré improviser son discours, plutôt que de lire le texte préparé pour l'occasion. M. Birou a tenu un discours émouvant où il a mis en avant le rôle joué par la première génération de MRE dans le développement économique du pays ainsi que dans la préservation de l'identité marocaine. Pour lui, « la première génération a pu bâtir un modèle à suivre par les générations qui ont suivi et qui n'ont pas rompu le cordon ombilical avec le pays d'origine ».

Placée autour du thème : « la première génération des Marocains du monde : hommage rendu à une génération pionnière », cette rencontre a été l'occasion de rappeler l'intérêt qu'accorde le Maroc à la diaspora marocaine à l'étranger. Dans ce sens, le Chef du gouvernement a été on ne peut plus clair en réitérant la place « privilégiée » qu'occupent les MRE dans le processus de développement que connaît le Maroc. Ainsi, il a mis en lumière les différentes réalisations accomplies par le Maroc dans les divers domaines et les réformes entreprises. Optant pour un discours simple, Abdelilah Benkirane a expliqué aux MRE qu'il ne les considérait pas comme une source de devises, mais plutôt « comme des citoyens marocains à part entière ayant des devoirs et des droits envers la patrie », a-t-il dit en appelant les compétences marocaines installées à l'étranger à prendre part à la dynamique que connaît leur pays.

De son côté, Abdellah Boussof, le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), a mis en exergue l'intérêt particulier qu'accordait le Maroc aux Marocains établis à l'étranger, un intérêt qui se manifeste constamment dans les discours royaux ainsi que dans les politiques publiques des gouvernements. À cela s'ajoute le volet institutionnel qui ne cesse d'être renforcé. En effet, le Maroc est parmi les rares pays au monde à avoir mis en place un ministère chargé de la diaspora. À cela s'ajoutent les différentes instances qui accompagnent les membres de la communauté dans les pays d'accueil et lors de leur voyage au Maroc, particulièrement le CCME, la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger et la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Pour concrétiser la gratitude due à la première génération des MRE, le ministère de tutelle compte mettre en place un programme d'accompagnement au profit de cette frange de Marocains estimée, actuellement, à des dizaines de milliers de personnes, selon Anis Birou. L'étude y afférente vient d'être lancée en concertation avec les représentants des MRE. ■

Soumaya Bencherki



Le chef du gouvernement, Abdelilah Benkirane, entouré de Anis Birou, ministre chargé des MRE et de Rachid Talbi Alami, président du Parlement, lors de la journée nationale du migrant célébrée dimanche dernier à Rabat.

Ph. Scourti

**La représentativité des MRE toujours à l'ordre du jour**

Plus globalement, Abdelilah Benkirane a affirmé devant l'assistance que le gouvernement, sous la conduite du Souverain, est disposé, dans la limite de ses moyens, à fournir tout appui ou soutien nécessaire aux ressortissants marocains établis

à l'étranger. Pour ce qui est du droit des MRE à la participation aux élections législatives, tel que stipulé dans la Constitution, M. Benkirane s'est montré rassurant en soulignant que les MRE seront représentés, tôt ou tard, au Parlement. « Il faut juste

attendre le bon moment », a-t-il précisé. À rappeler que les participants à cette journée sont montés au créneau pour réclamer la mise en œuvre de cette disposition constitutionnelle ainsi que pour renouveler les instances du CCME.

**Pour une administration au service des MRE**

Le ministre chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, Anis Birou, a souligné l'importance de prendre en compte les différentes attentes, ambitions et critiques des MRE, en faisant le point sur toute la politique envers cette catégorie de la population. « Malgré les efforts réalisés, il reste toujours un travail à accomplir en matière des procédures administratives, en vue de hisser la qualité des services en faveur de cette communauté, notamment en ce qui concerne les prestations ad-

ministratives relatives aux impôts, à la conservation foncière, et à la justice. Les quelques semaines de vacances ne doivent pas être perdues dans les couloirs des administrations », a-t-il expliqué dans un entretien accordé à la MAP. Le responsable gouvernemental a fait savoir que la célébration de la Journée nationale du migrant, le 10 août, vise à rendre hommage à cette communauté extrêmement importante pour le Royaume, à évaluer les progrès réalisés et à évoluer la politique envers les migrants marocains. Le ministre

n'a pas manqué de souligner la sollicitude royale et l'intérêt particulier que porte S.M. le Roi aux Marocains du monde, manifestés notamment par Sa Présidence de la campagne « Marhaba ».

Il a, entre autres, fait savoir que la Journée nationale du migrant braque les projecteurs cette année sur la première génération des Marocains du monde, leur rendant un vibrant hommage pour leur militantisme, leur persévérance, leur conviction et leur extrême attachement à la mère patrie.